CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E65035** **VALABLE JUSQU'AU** **28/10/2027**

ÉDITÉ LE 23/10/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/1978

Raison sociale : FEVRIER BATIMENT

Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 06/04/2023

Capital : 50 000

LE VALET
35660 RENAC

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC RENNES 314 119 082 00019

Siret : 314 119 082 00019

Code NACE : 4391A

Numéro caisse de congés payés : 5015994

Assurance Responsabilité Travaux :
GROUPAMA 102508010007

Assurance Responsabilité Civile :
GROUPAMA 102508010007

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/08/2026

Téléphone : 02 99 72 01 30 **Fax :**

Portable : 06 13 74 90 00

Responsabilité légale :
D2L (901 366 641) / DRIER DE LA FORTE XAVIER PRÉSIDENT

Site Internet : http://www.fevrier-batiment.com

E-mail : xavier.drier@fevrier-batiment.com

Effectif moyen : 19 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 2 246 264 **Tranche de classification :** CA5

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
2312	Fabrication et pose de charpente traditionnelle et structure en bois (Technicité confirmée)	10	27/10/2023
3511	Fourniture et pose de menuiseries extérieures (Technicité courante)	5	29/10/2023
7131	Isolation thermique par l'extérieur (Technicité courante)	2	27/11/2025
	Nombre total de qualifications : 3		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT 23/10/2026 10:38

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E65035** **VALABLE JUSQU'AU** **28/10/2027**

ÉDITÉ LE **23/10/2026**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/1978
Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 06/04/2023
Capital : 50 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC RENNES 314 119 082 00019

Siret : **314 119 082** **00019**
Code NACE : 4391A
Numéro caisse de congés payés : 5015994

Assurance Responsabilité Travaux :
GROUPAMA 102508010007

Assurance Responsabilité Civile :
GROUPAMA 102508010007

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/08/2026

Raison sociale : **FEVRIER BATIMENT**

LE VALET
35660 RENAC

Téléphone : 02 99 72 01 30 **Fax :**
Portable : 06 13 74 90 00

Site Internet : http://www.fevrier-batiment.com
E-mail : xavier.drier@fevrier-batiment.com

Responsabilité légale :
D2L (901 366 641) / DRIER DE LA FORTE XAVIER PRÉSIDENT

Effectif moyen : 19 **Tranche de classification :** EFF2C

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3511	Fourniture et pose de menuiseries extérieures (Technicité courante) Mention RGE	29/10/2023
7131	Isolation thermique par l'extérieur (Technicité courante) Mention RGE	27/11/2025

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	29/10/2021
o Isolation des murs par l'extérieur	27/11/2025
o Isolation des planchers bas sur local non chauffé	27/11/2025

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

23/10/2026 10:38

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.